Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21800001600442

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE MAIRIE D ABBEVILLE

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE LA BAIE DE SOMME

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: ABBEVILLE - EAU (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

30

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières 24 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25 A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 26 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 2.7 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signaturesD - Arrêté et signatures

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

5²LO

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

EXPLOITATION

_	EXPLOITATION	
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	924 287,86	724 773,00
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 199 514,86
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	924 287,86	924 287,86
	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 107 100,00	1 139 608,75
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	37 850,15	41 066,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 35 724,60	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION		
D'INVESTISSEMENT (3)	1 180 674,75	1 180 674,75
	1 180 674,75 TOTAL	1 180 674,75
	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) =	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) + + + + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 0,00 = = = = TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3) CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) PESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 37 850,15 L'EXERCICE PRECEDENT (2) (5i solde négatif) SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) 35 724,60

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	236 664,64	0,00	187 781,15	187 781,15	187 781,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	346 664,64	0,00	297 781,15	297 781,15	297 781,15
66	Charges financières	188 613,06	0,00	208 206,71	208 206,71	208 206,71
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	535 277,70	0,00	505 987,86	505 987,86	505 987,86
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 750,00		193 300,00	193 300,00	193 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	215 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	Total des dépenses d'ordre d'exploitation			418 300,00	418 300,00	418 300,00
	TOTAL	771 027,70	0,00	924 287,86	924 287,86	924 287,86

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 924 287,86

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 900,00	0,00	570 900,00	570 900,00	570 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	0,00	81 773,00	81 773,00	81 773,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00	44 000,00
	Total des recettes de gestion des services	589 900,00	0,00	696 773,00	696 773,00	696 773,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	589 900,00	0,00	696 773,00	696 773,00	696 773,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
	TOTAL	617 900,00	0,00	724 773,00	724 773,00	724 773,00

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 199 514,86

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 924 287,86

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	390 300,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

5²LO

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	20 Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	934 426,46	37 850,15	595 500,00	595 500,00	633 350,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	934 426,46	37 850,15	595 500,00	595 500,00	633 350,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 600,00	0,00	378 600,00	378 600,00	378 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	355 600,00	0,00	378 600,00	378 600,00	378 600,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	1 290 026,46	37 850,15	974 100,00	974 100,00	1 011 950,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	28 000,00		28 000,00	28 000,00	28 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	155 000,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			133 000,00	133 000,00	133 000,00
	TOTAL	1 473 026,46	37 850,15	1 107 100,00	1 107 100,00	1 144 950,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 35 724,60 =

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 180 674,75

	RECETTES D'INVESTISSEMENT								
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)			
13	Subventions	0,00	41 066,00	0,00	0,00	41 066,00			
16	d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 850,00	0,00	478 800,00	478 800,00	478 800,00			
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
T	Total des recettes	720 850,00	41 066,00	478 800,00	478 800,00	519 866,00			
	d'équipement								
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
106	Réserves (7)	107 330,48	0,00	32 508,75	32 508,75	32 508,75			
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
27	Autres immobilisations financières	155 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00			
Total d	es recettes financières	262 330,48	0,00	137 508,75	137 508,75	137 508,75			
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	des recettes réelles 'investissement	983 180,48	41 066,00	616 308,75	616 308,75	657 374,75			
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 750,00		193 300,00	193 300,00	193 300,00			

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024 Reçu en préfecture le 03/04/2024 040 Opérat° ordre transfert 215 000,00 225 000,00 Publié le entre sections (4) ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE 041 Opérations 155 000,00 105 000,0d patrimoniales (4) Total des recettes d'ordre 390 750,00 523 300,00 523 300,00 523 300,00 d'investissement **TOTAL** 1 373 930,48 41 066,00 1 139 608,75 1 139 608,75 1 180 674,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 674,75

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	390 300,00
--	------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	187 781,15		187 781,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00		110 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	208 206,71 0,00	0,00 0,00	208 206,71 0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	225 000,00	225 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		193 300,00	193 300,00
	Dépenses d'exploitation – Total	505 987.86	418 300,00	924 287.86

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 924 287,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 000,00	28 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	378 600,00	0,00	378 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées	0,00 633 350,15 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 633 350,15 0,00 0,00 0,00
27 28	Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	105 000,00 0.00	105 000,00 0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
	• , ,	0.00	0,00	0,00
3 020	Stocks Dépenses imprévues	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 011 950,15	133 000,00	1 144 950,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	35 724,60
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 674,75

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100,00		100,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	570 900,00		570 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	81 773,00		81 773,00
75	Autres produits de gestion courante	44 000,00		44 000,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 28 000,00 0,00 0,00	0,00 28 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	696 773,00	28 000,00	724 773,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 199 514,86

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 924 287,86

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	41 066,00	0,00	41 066,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	478 800,00	0,00	478 800,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	105 000,00	105 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 105 000,00	0,00 0.00	0,00
		105 000,00	-,	105 000,00
28	Amortissement des immobilisations		225 000,00	225 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		193 300,00	193 300,00
	Recettes d'investissement – Total	624 866,00	523 300,00	1 148 166,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 32 508,75

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 180 674,75

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES Publié le ID : 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)			
art (1)	01 2 (-1.45) (0)	000.004.04	407.704.45	107.704.45			
011	Charges à caractère général (5) (6)	236 664,64	187 781,15	187 781,15			
6063	Fournitures entretien et petit équipt	250,00	200,00 481,15	200,00 481,15			
6064 6068	Autres matières et fournitures						
611		500,00 142 000,00	500,00 104 500,00	500,00 104 500,00			
61528	Sous-traitance générale	68 000,00	62 000,00	62 000,00			
6161	Entretien,réparation autres biens immob. Multirisques	1 350,00	2 000,00	2 000,00			
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00			
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	500,00	500,00			
6231	Annonces et insertions	2 450,00	3 000,00	3 000,00			
6256	Missions	200,00	200,00	200,00			
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 000,00	1 000,00			
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	400,00	400,00			
63512	Taxes foncières	17 000,00	12 000,00	12 000,00			
012							
6411	Charges de personnel, frais assimilés	110 000,00	110 000,00	110 000,00			
-	Salaires, appointements, commissions	55 880,00 10 700,00	55 000,00	55 000,00			
6414	Indemnités et avantages divers		11 200,00	11 200,00			
6415	Supplément familial	1 500,00	1 300,00	1 300,00			
6451 6453	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	15 000,00	15 000,00			
	Cotisations aux caisses de retraites	2 100,00 2 500,00	2 200,00	2 200,00			
6454	Cotisations au Pôle emploi		2 300,00	2 300,00			
6458 6478	Cotisat° autres organismes sociaux	12 000,00 10 320,00	12 000,00 11 000,00	12 000,00 11 000,00			
	Autres charges sociales diverses			ŕ			
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00			
TOTAI	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	346 664,64	297 781,15	297 781,15			
66	Charges financières (b) (8)	188 613,06	208 206,71	208 206,71			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 000,00	208 000,00	208 000,00			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 613,06	206,71	206,71			
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00			
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00			
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	535 277,70	505 987,86	505 987,86			
	= a + b + c + d + e + f						
023	Virement à la section d'investissement	20 750,00	193 300,00	193 300,00			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	215 000,00	225 000,00	225 000,00			
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	215 000,00	225 000,00	225 000,00			
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	235 750,00	418 300,00	418 300,00			
	D'INVESTISSEMENT	·					
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	235 750,00	418 300,00	418 300,00			
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	771 027,70	924 287,86	924 287,86			

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	924 287,86

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	43 585,92
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	43 379,21
= Différence ICNE N - ICNE N-1	206,71

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
013	Atténuations de charges (5)	0,00	100,00	100,00	
64198	Autres remboursements	0,00	100,00	100,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 900,00	570 900,00	570 900,00	
70128	Autres taxes et redevances	530 000,00	570 000,00	570 000,00	
7083	Locations diverses	900,00	900,00	900,00	
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	81 773,00	81 773,00	
748	Autres subventions d'exploitation	35 000,00	81 773,00	81 773,00	
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	44 000,00	44 000,00	
751	Redevances pour licences, logiciels,	24 000,00	26 000,00	26 000,00	
7588	Autres	0,00	18 000,00	18 000,00	
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES $(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75$	589 900,00	696 773,00	696 773,00	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	589 900,00	696 773,00	696 773,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	28 000,00	28 000,00	28 000,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 000,00	28 000,00	28 000,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	28 000,00	28 000,00	28 000,00	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	617 900,00	724 773,00	724 773,00	

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	199 514,86
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	924 287,86

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE D: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	934 426,46	595 500,00	595 500,00
2128	Aménagement Autres terrains	8 820,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 000,00	8 000,00	8 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	918 606,46	587 500,00	587 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	934 426,46	595 500,00	595 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 600,00	378 600,00	378 600,00
1641	Emprunts en euros	352 000,00	375 000,00	375 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	3 600,00	3 600,00	3 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	355 600,00	378 600,00	378 600,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 290 026,46	974 100,00	974 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	28 000,00	28 000,00	28 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	155 000,00	105 000,00	105 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	155 000,00	105 000,00	105 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	183 000,00	133 000,00	133 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 473 026,46	1 107 100,00	1 107 100,00

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	37 850,15
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	35 724,60
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 674,75

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 850,00	478 800,00	478 800,00
1641	Emprunts en euros	720 850,00	478 800,00	478 800,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	720 850,00	478 800,00	478 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	107 330,48	32 508,75	32 508,75
1068	Autres réserves	107 330,48	32 508,75	32 508,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	155 000,00	105 000,00	105 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	155 000,00	105 000,00	105 000,00
	Total des recettes financières	262 330,48	137 508,75	137 508,75
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	983 180,48	616 308,75	616 308,75
021	Virement de la section d'exploitation	20 750,00	193 300,00	193 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	215 000,00	225 000,00	225 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	13 000,00	13 000,00	13 000,00
28135	Installations générales, agencements,	18 500,00	18 500,00	18 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	183 470,00	193 450,00	193 450,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	30,00	50,00	50,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	235 750,00	418 300,00	418 300,00
041	Opérations patrimoniales (8)	155 000,00	105 000,00	105 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	155 000,00	105 000,00	105 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	390 750,00	523 300,00	523 300,00
	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 373 930,48	1 139 608,75	1 139 608,75

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	41 066,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 674,75

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 151 238,20									
1641 Emprunts en euros (total)					8 151 238,20									
158/08AL223 165/7802906 170/72215884138 175/15AL036 182/MPH274772EUR 183/18216 184/MON521515 189/19261 214/2665 218/00001495148 225/668589E 231/153430	CAISSE EPARGNE HDF CAISSE EPARGNE HDF CREDIT AGRICOLE CAISSE EPARGNE HDF CFFL CAISSE EPARGNE HDF LA BANQUE POSTALE CAISSE EPARGNE HDF SOCIETE GENERALE CREDIT AGRICOLE CAISSE EPARGNE HDF BANQUE DES TERRITOIRES	23/12/2008 18/10/2010 27/12/2010 12/10/2015 25/02/2011 23/07/2018 29/06/2018 09/07/2019 14/10/2020 27/10/2021 25/11/2022 21/11/2023	29/12/2009 15/02/2011 30/12/2012 20/10/2015 01/04/2011 25/08/2018 27/06/2018 25/09/2019 02/11/2020 02/11/2021 25/11/2022 28/11/2023	29/03/2010 25/02/2012 15/12/2013 25/10/2016 01/04/2018 25/08/2019 01/08/2019 25/09/2020 02/02/2021 02/11/2022 25/12/2023 15/11/2024	600 000,00 400 000,00 1 200 000,00 2 000 000,00 948 530,20 665 000,00 400 000,00 200 000,00 110 000,00 580 000,00 600 708,00	F F V F V F V	LIVRET A LIVRET A EURIBORO3M LIVRET A	4,760 3,510 4,220 1,500 4,100 0,850 1,860 0,500 0,350 0,610 2,780 3,400	4,846 3,510 4,220 1,400 2,593 1,130 1,130 0,000 0,000 0,000 0,000 0,000	EUR	T A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	P P C C C C P P	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total) 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1675 Dettes afférentes aux marchés					0,00 0,00 70 044,00									
de partenariat (total) 1678 Autres emprunts et dettes (total)					70 044,00									

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									Publié le			LU	
			Date					Taux	initial		ID: 080-2180		0327-DL202	4_049-DE
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
191/99002	AGENCE DE L'EAU	26/12/2016	05/12/2018	23/11/2020	10 455,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	С	N	A-1
192/99006	AGENCE DE L'EAU	26/12/2016	17/10/2017	08/09/2019	24 360,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	С	N	A-1
193/99091	AGENCE DE L'EAU	06/02/2017	03/07/2018	30/05/2020	13 755,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	С	N	A-1
212/58014	AGENCE DE L'EAU	25/03/2019	19/06/2020	04/06/2022	21 474,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	С	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 221 282,20									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

A1.2

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON PAR NATUR			s et dettes au 01/01		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			
							Taux d'intérêt	,		Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 896 034,32					371 036,52	198 216,04	0,00	43 585,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 896 034,32					371 036,52	198 216,04	0,00	43 585,92
158/08AL223 165/7802906	N N	0,00 0,00	A-1 A-1	420 197,73 286 977,80	15,98 17,14	F F		4,760 3,510	17 985,52 11 702,87	19 683,54 10 072,92	0,00 0,00	53,18 8 185,99
170/72215884138	N	0,00	A-1	662 718,60	8,95	F		4,220	62 060,04	27 966,72	0,00	1 056,16
175/15AL036	N	0,00	A-1	1 200 000,00	11,81	V	LIVRET A	2,500	100 000,00	42 700,00	0,00	0,00
182/MPH274772EUR	N	0,00	A-1	764 823,62	15,24	F		4,100	35 044,21	31 880,41	0,00	22 668,12
183/18216	N	0,00	A-1	498 750,00	14,64	V	LIVRET A	2,500	33 250,00	12 676,56	0,00	4 096,92
184/MON521515	N	0,00	A-1	300 000,00	14,57	F		1,860	20 000,00	5 580,00	0,00	2 155,53
189/19261	N	0,00	A-1	357 600,00	15,72	V	LIVRET A	2,500	22 350,00	9 089,00	0,00	2 242,44
214/2665	N	0,00	A-1	159 999,92	11,83	V	EURIBOR03M	1,468	13 333,36	2 313,19	0,00	354,59
218/00001495148	N	0,00	A-1	95 949,44	12,83	F		0,610	7 109,88	586,63	0,00	87,27
225/668589E	N	0,00	A-1	548 309,21	13,97	F		2,780	32 571,79	15 243,00	0,00	199,13
231/153430	N	0,00	A-1	600 708,00	24,85	V	LIVRET A	3,400	15 628,85	20 424,07	0,00	2 486,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		56 964,60					3 502,20	0,00	0,00	0,00
conditions particulières (Total)												
1675 Dettes afférentes aux marchés de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
partenariat (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		56 964,60					3 502,20	0,00	0,00	0,00
191/99002	N	0,00	A-1	8 364,00	15,88	F		0,000	522,75	0,00	0,00	0,00
192/99006	N	0,00	A-1	18 270,00	14,67	F		0,000	1 218,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

	Emprunts et dettes au 01/01/N Publié le										370			
							Taux d'intérêt	T	Annuit		ID : 080-21	8000016-20240327-	DL2024_049-DE	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charge	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
193/99091	N	0,00	A-1	11 004,00	15,40	F		0,000	687,75		0,00	0,00	0,00	Ĭ
212/58014	N	0,00	A-1	19 326,60	17,41	F		0,000	1 073,70		0,00	0,00	0,00	1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		5 952 998,92					374 538,72		198 216,04	0,00	43 585,92	

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	ī			TITION DE L'ENCO	1		
In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	5 952 998,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(b) Multiplicateur jusqu a 5 ; multiplicateur jusqu a 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseau d'adduction d'eau	60	22/01/1993
L	Réservoirs	70	22/01/1993
L	Station de pompage	70	22/01/1993

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

A4.1

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-35 724,60	-35 724,60
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 215,85	3 215,85
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-32 508,75	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	32 508,75	32 508,75
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-32 508,75	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	32 508,75

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	406 600,00	406 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	523 300,00	523 300,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	116 700,00	149 208,75

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	406 600,00	I 406 600,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	378 600,00	378 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	375 000,00	375 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 600,00	3 600,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	28 000,00	28 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	28 000,00	28 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

IV - ANNEXES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTI	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	523 300,00	III 523 300,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	105 000,00	105 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	105 000,00	105 000,00
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	418 300,00	418 300,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	13 000,00	13 000,00
28135	Installations générales, agencements,	18 500,00	18 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	193 450,00	193 450,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	50,00	50,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	193 300,00	193 300,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
`,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Ingénieur	А	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

ID: 080-218000016-20240327-DL2024 049-DE

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation

POL: Police. POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

329-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV – ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Affermage	VEOLIA EAU	VEOLIA EAU	Société en commandite par actions	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 27 Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES: Pour : 27 Contre: 0 Abstentions: 7

Date de convocation : 11/03/2024

Présenté par (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE, A ABBEVILLE le 27/03/2024 (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A ABBEVILLE, le 27/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARCIVAL Isabelle	
BALEDENT Eric	
BEAUGER Fabrice	
BEAURIN Françoise	
BLONDIN Michel	
BOSIO Sarah	
BOULART Monique	
BOURET Claude	
CHAGNON Patricia	
CHAPOTARD Sébastien	
CHEVALLIER Christine	
DAIRAINE Patrick	
DAUSSY Maryvonne	
DELAGE Michelle	
DEMARTHE Pascal	
DENIS Hervé	
DESSENNE Jean-Claude	
DOVERGNE Aurélien	
DUPUY Daniele	
GARET Frédéric	
HENIQUE Francis	

MAIRIE D ABBEVILLE - ABBEVILLE - EAU - BP - 202 Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

LEDET Patrick	
LEFEBVRE Patrice	
LEMARCHAND Pierre	
LEPAGE Michel	
MAGNIN Jacques	
MALLET Olivier	
MONFLIER Chantal	
NOEL Lydie	
PETIT Florence	
PHILIPPE Béatrice	
PRUVOT Laurent	
RHUIN Rose-Noelle	
TONOLLI Angélo	
VASSEUR Danielle	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal .

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

République Française Département de la Somme EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ABBEVILLE

Effectif légal du Conseil Municipal : 35

Nombre de Conseillers en exercice : 35

2024.049

Conseil du 27/03/2024

BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU

Date de la convocation : 11/03/24

Date de publication : 02/04/24

Le Conseil Municipal, convoqué en application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Pascal DEMARTHE, Maire, le 27 mars 2024 à 18 heures 00, Salle Max Lejeune.

Etaient présents et formant la majorité les membres suivants :

Pascal DEMARTHE, Lydic NOEL, Eric BALEDENT, Michelle DELAGE, Michel BLONDIN, Monique BOULART, Patrick DAIRAINE, Danielle VASSEUR, Fabrice BEAUGER, Florence PETIT, Hervé DENIS, Claude BOURET, Patrick LEDET, Danièle DUPUY, Christine CHEVALLIER, Jacques MAGNIN, Olivier MALLET, Rose-Noëlle RHUIN, Michel LEPAGE, Jean-Claude DESSENNE, Frédéric GARET, Aurélien DOVERGNE, Sarah BOSIO, Sébastien CHAPOTARD, Patrice LEFEBVRE, Francis HENIQUE, Angelo TONOLLI.

Etaient excusés et avaient donné procuration :

Chantal MONFLIER à Patrick DAIRAINE, Françoise BEAURIN à Michelle DELAGE, Laurent PRUVOT à Monique BOULART, Maryvonne DAUSSY à Claude BOURET, Pierre LEMARCHAND à Florence PETIT, Béatrice PHILIPPE à Danielle VASSEUR, Isabelle ARCIVAL à Angelo TONOLLI.

Etait absente: Patricia CHAGNON

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick DAIRAINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE la Balance Générale du Budget Primitif du Service de l'Eau, pour l'exercice 2024, retracée dans le tableau ci-après :

BALANCE GENERALE BUDGET PRIMITIF 2024

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
SECTION DE FONCTIONNEMENT	924 287,86	924 287,86	0,00
Mouvements réels	896 287,86	505 987,86	390 300,00
Mouvements d'ordre	28 000,00	418 300,00	-390 300,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 180 674,75	1 180 674,75	0,00
Mouvements réels	657 374,75	1 047 674,75	-390 300,00
Mouvements d'ordre	523 300,00	133 000,00	390 300,00
TOTAL GENERAL	2 104 962,61	2 104 962,61	0,00

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Délibération adoptée par 27 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention(s): 7.

7 abstention(s): Frédéric GARET, Aurélien DOVERGNE, Sarah BOSIO, Sébastien CHAPOTARD, Francis HENIQUE, Isabelle ARCIVAL, Angelo TONOLLI

Certifie le caractère exécutoire de l'acte par sa transmission au contrôle de légalité

3 AVR. 2024

Le Secrétaire,

Patrick DAIRAINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification : soit par un recours gracieux devant l'autorité auteur de la décision (Conseil municipal), soit par un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier. Le tribunal administratif peut également être saisi au moyen de l'application informatique « télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr:

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

Nombre de membres en exercice : 35 Nombre de membres présents : 0 27 Nombre de suffrages exprimés : 0 34

VOTES: Pour : 0 27 Contre : 0 7 Abstentions: 0

Date de convocation : 11/03/2024

Présenté par (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE, A ABBEVILLE le 27/03/2024 (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A ABBEVILLE, le 27/03/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



ARCIVAL Isabelle	Procuration a
BALEDENT Eric	
BEAUGER Fabrice	1890
BEAURIN Françoise	Procuration a Michelle BELAGE
BLONDIN Michel	
BOSIO Sarah	Tab
BOULART Monique	Latt
BOURET Claude	Be
CHAGNON Patricia	Absente
CHAPOTARD Sébastien	
CHEVALLIER Christine	
DAIRAINE Patrick	
DAUSSY Maryvonne	Procuration a Claude BOVRET
DELAGE Michelle	
DEMARTHE Pascal	
DENIS Hervé	
DESSENNE Jean-Claude	7-
DOVERGNE Aurélien	
DUPUY Daniele	
GARET Frédéric	· // // // // // // // // // // // // //
HENIQUE Francis	

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le

____S'LO

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

ID: 080-218000016-20240327-DL2024_049-DE

LEDET Patrick	2
LEFEBVRE Patrice	4
LEMARCHAND Pierre	hecuration at
LEPAGE Michel	
MAGNIN Jacques	
MALLET Olivier	
MONFLIER Chantal	Progration a PAIRAINE
NOEL Lydie	
PETIT Florence	
PHILIPPE Béatrice	Procuration a Danielle VASSEVR
PRUVOT Laurent	Procuration a Danielle VASSEUR Procuration a Joneque BoulART
RHUIN Rose-Noelle	2th
TONOLLI Angélo	bordli
VASSEUR Danielle	A aur

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, Pascal DEMARTHE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal .

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.